

# DERVAL INFOS

N°50

BIMENSUEL GRATUIT D'INFORMATIONS - 12 SEPTEMBRE 2025



Directeur de la publication, Dominique DAVID, Maire

Rédaction : Mairie de Derval

Service communication : 06.08.02.14.70 / [communication.mairie@derval.fr](mailto:communication.mairie@derval.fr)

Tirage : 600 exemplaires - impression en mairie



# DANS LE RÉTRO

Forum des associations - 6 septembre 2025



## LES BRÈVES

ACCA Derval

### Avis aux propriétaires terriens

Le paiement des terres pour la saison 2025/2026 aura lieu le samedi 4 octobre 2025 et le samedi 6 décembre 2025 de 10h à 12h, dans la salle 1c à Bon Accueil (place Bon Accueil, Derval).

Repas des aînés

**Pour participer au repas des aînés, nous vous rappelons que vous devez nous retourner votre bulletin d'inscription en mairie avant le mercredi 24 septembre.**

L'invitation et le bulletin d'inscription ont été envoyés par courrier à tous les dervalais de 70 ans et plus. Si vous avez cet âge et que vous n'avez pas reçu l'invitation, vous pouvez venir vous inscrire en mairie.

Incivilités dans les toilettes publiques

**Nous avons constaté dernièrement des comportements inacceptables dans les toilettes publiques, allant jusqu'à des besoins fait en dehors de la cuvette des toilettes.** Ils portent atteinte à la salubrité publique et au travail des agents communaux. Nous vous remercions de respecter les toilettes publiques et de les laisser dans l'état où vous aimeriez les trouver.

**Horaires d'ouverture  
de la mairie :**

**du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et  
de 13h30 à 18h**

**fermée le mardi de 13h30 à 14h30  
et le samedi matin**

**02.40.07.70.11  
www.derval.fr  
contact@derval.fr**



# L'ACTU DERVALAISE

## Curage de l'Hôtel Provost



**Le projet de rénovation de l'Hôtel Provost se poursuit.** Durant l'été, les travaux de curage, c'est-à-dire le retrait de l'ensemble du second œuvre et des structures non porteuses, ont été effectués.

On peut alors apprécier le volume important des pièces du bâtiment. Les études de définition du projet sont en cours de finalisation et vont bientôt permettre le dépôt du permis de construire pour la suite des aménagements.



## Expression de l'opposition

Après la fin des vacances été qui vous auras permis à tous et toutes je l'espère d'avoir profité pleinement de cette période estivale. Ce fut en ce début de septembre le temps des retrouvailles sur les bancs de l'école pour nos jeunes dervalais(es).

C'était au tour des élus de la commune de faire leur rentrée, le vendredi 5 septembre, pour le premier conseil municipal de la période pré-électorale. En effet, 6 mois seulement nous séparent des prochaines élections municipales.

En de cette fin de mandat il va falloir, à mon sens, que la majorité actuelle priorise l'achèvement des

## Réouverture des salles Bon accueil



L'ensemble des salles situées Place Bon Accueil, au-dessus du charcutier-traiteur, et utilisées pour des réunions d'associations ou d'autres activités, ont été rénovées et modernisées afin de proposer des espaces confortables et fonctionnels aux locataires.

**Les travaux débutés en janvier 2025 arrivent à leur fin. Les salles accueilleront les dervalais et les associations à partir du lundi 15 septembre.**



projets en cours ; tel que celui de « l'hôtel Provost » qui a débuté concrètement depuis 2022.

Engager à ce jour, dans un délai aussi court, de nouveaux travaux d'envergure, c'est prendre le risque d'engendrer à terme des surcoûts financiers d'une part et un manque de pertinence d'autre part.

Un mandat municipal est un cycle ; qui commence par la mise en action des projets validés par le choix des électeurs et qu'il convient d'achever avant le commencement du suivant !

**Laurence LE BIHAN**

Conseillère municipale d'opposition

Conseillère communautaire CCCD

Conseillère départementale canton de Guéméné-Penfao



## Signature d'une convention autorisant le déversement des eaux usées de la société BT Immo Castignac vers le réseau d'assainissement collectif

Le Conseil Municipal du 29 Mars 2024 a approuvé la signature d'une convention autorisant le déversement dans le réseau collectif des eaux usées du projet porté par l'entreprise BT Immo Castignac, sur la parcelle cadastrée section XS n° 139.

Le projet initial ayant évolué, la convention doit être revue afin d'être dimensionnée au projet porté par l'acquéreur du bâtiment. En effet, le site accueillera finalement entre deux-cent-soixante-deux et trois-cent-quarante-neuf personnes de manière simultanée, avec une organisation en 3x8, ce qui portera le nombre de personnes journalièrement à une fourchette comprise entre sept-cent-quatre-vingt-six personnes et mille-quarante-sept personnes.

La convention prévoit donc une autorisation de rejet à hauteur de 523,5 équivalents habitant en pointe et 405 équivalents habitants de manière lissée sur l'année. La période de pointe doit s'étendre sur trois mois par an.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver la convention de déversement des eaux usées vers le réseau d'assainissement collectif avec la société BT Immo Castignac, la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval et S.T.G.S. et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention, ainsi que ses éventuels avenants.

## Signature d'une convention pour la plantation de haies

Lors de sa séance du 28 Mars 2025, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition d'une bande de terre le long des parcelles cadastrées section ZK n° 57 et n° ZK 84, en vue d'aménager un cheminement doux vers la vue panoramique et plus loin vers le château.

Afin de séparer le cheminement de la parcelle agricole, qui continuera d'être exploitée et ainsi de limiter toute gêne réciproque, Monsieur le Maire propose de planter une haie le long du cheminement.

La plantation de haie est, en outre, bénéfique pour l'environnement puisqu'elle permet d'améliorer la biodiversité, de limiter l'érosion et favorise la pénétration de l'eau dans le sol et donc la qualité de celle-ci.

C'est pourquoi le syndicat Chère-Don-Isac propose un accompagnement pour la plantation de haies, permettant d'obtenir un financement complet du projet via le « Pacte de la Haie », dispositif national et sa déclinaison régionale « Pays de la Loire Bocage ». La communauté de communes complète le financement. La commune prendra seulement à sa charge la préparation du terrain, ainsi que la surveillance et l'entretien de la haie et notamment le regarnissage pendant les cinq premières années si les plants subissent une perte supérieure à 20 %.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver la convention d'engagement juridique et financier réciproque dans le cadre du « Pacte de la Haie » et de « Pays de Loire Bocage » et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention, ainsi que ses avenants.

## Participation aux frais de cantine pour 2025

Le montant de la participation aux frais de cantine a été augmenté successivement en 2022, 2023 et 2024.

En 2025, Monsieur le Maire propose de maintenir le montant de la participation de la commune pour les frais de cantine :

- à 0,51 € par repas servi à la cantine aux élèves scolarisés à l'école publique « Le Tourniquet » de Derval (restaurant scolaire « Les Voyageurs »)
- à 0,51 € par repas servi aux seuls élèves dont les parents habitent la commune de Derval dans les cantines du collège Saint-Joseph de Derval, de l'école Sainte-Marie de Derval (restaurant scolaire « Les Voyageurs ») et du lycée Saint-Clair de Derval (jusqu'à la classe de 3<sup>ème</sup> incluse).

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité (M. Chouquet, Mme Leblay, Mme Goujon et Mme Usureau n'ont pas pris part au vote), de fixer la participation de la commune aux frais de cantine pour 2025 à 0,51 €, dans les conditions ci-dessus exposées.

## Création d'un poste de gardien brigadier

Le policier municipal de la commune, titulaire du grade de gardien brigadier-chef principal, a sollicité sa mutation vers une autre collectivité.

Le candidat sélectionné pour le remplacer est titulaire du grade de gardien brigadier. Il convient donc de créer un poste correspondant à ce grade. Le poste de gardien brigadier-chef principal sera supprimé après avoir sollicité l'avis du comité social territorial.



Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser la création d'un poste de gardien brigadier, à temps plein, à partir du 1<sup>er</sup> Novembre 2025 ; de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

## Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité

Aux termes du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment des articles L.313-1, L.542-1 et suivants, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire propose de créer un emploi temporaire d'adjoint technique territorial à temps plein, pour une période de six mois, afin de renforcer l'équipe des services techniques.

Considérant la nécessité de créer un emploi non permanent, compte tenu d'un accroissement temporaire d'activité pour l'année 2025 dans le service technique.

En conséquence, il est autorisé le recrutement d'agents contractuels de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, dans les conditions fixées à l'article L.332-23-1<sup>o</sup> du Code Général de la Fonction Publique, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs.

L'emploi sera classé dans la catégorie hiérarchique C.

La rémunération sera déterminée selon le grade d'adjoint technique territorial.

Elle prendra en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent, ainsi que son expérience.

Enfin le régime indemnitaire instauré par la délibération n° 2021-6-25/063 est applicable.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le recrutement d'un agent technique territorial, à temps complet, à partir du 8 Septembre 2025, pour une durée de six mois, renouvelable une fois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

## Établissement d'une servitude pour le passage du réseau d'eau pluviale au lieu-dit « La Bruère » et d'une convention d'entretien du fossé concerné

Par délibération du 20 Juin 2025, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une servitude pour le passage du réseau d'eau pluviale au lieu-dit « La Bruère » et d'une convention d'entretien du fossé. La délibération ne précisait toutefois pas les conditions de cette servitude.

Monsieur le Maire propose que la servitude soit consentie à titre gratuit, considérant qu'en contrepartie de celle-ci, la commune entretiendra le fossé.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver la signature, à titre gratuit, d'une servitude de passage en tréfonds sur les parcelles cadastrées section XN n° 38, XN n° 29, XN n° 45 et XN n° 40, au profit du domaine public communal, constitué par la voie communale n° 92 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette procédure.

## Rapport annuel de S.T.G.S., délégué de l'assainissement collectif

Présentation du rapport annuel 2024 de STGS, délégué de l'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel 2024 de S.T.G.S., délégué de l'assainissement collectif.

## Bilan annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Présentation du bilan annuel 2024 sur le système d'assainissement collectif de la commune de Derval.

Le Conseil Municipal a pris acte du bilan annuel 2024 du système d'assainissement de la commune de Derval, préparé par S.T.G.S., en tant que délégué de l'assainissement collectif.

## Questions diverses

### Travaux

Mairie : ils devraient se terminer fin Septembre.

L'installation de la vidéo protection a débuté. Des caméras sont d'ores et déjà opérationnelles.

Bon Accueil : ils sont terminés et le nouveau mobilier est en place. Les salles seront remises à la location à partir du 15 Septembre.

Les toilettes extérieures sont opérationnelles.



Ombrières Rue de Rennes : la construction de la salle, prévue à côté de celles-ci, débutera dans quelques semaines.

Rue de l'Abbé du Souchay : « la maison soleil » a été démolie ; une nouvelle salle sera construite.

Hôtel Provost : un curage a été effectué pendant l'été, afin de mettre le bâtiment intérieur propre. L'avant-projet définitif présenté est satisfaisant. Le plancher du 1<sup>er</sup> étage sera conservé pour la solidité du bâtiment et permettre de diminuer le coût. L'espace « restauration » sera peut-être étendu de 15 m<sup>2</sup>.

#### Services techniques

Le matériel suivant a été acquis : une tondeuse neuve, un chariot télescopique JCB, ainsi qu'un camion benne.

#### Vie scolaire

« Le Tourniquet » : cent quarante-trois élèves ont fait leur rentrée.

La commune n'a pas obtenu le maintien d'une classe ; l'inspection académique n'a pas donné de réponse au courrier de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire va adresser un courrier au recteur d'académie et une copie de ce courrier au ministère de l'éducation nationale.

Neuf blocs sanitaires sur onze ont été endommagés.

« Collège Saint-Joseph » : trois-cent-vingt-quatre élèves ont fait leur rentrée.

« Lycée Saint-Clair » : cinq-cent-dix élèves ont fait leur rentrée.

Des panneaux « espace sans tabac » vont être implantés aux abords des établissements. L'interdiction s'étend dans un périmètre de dix mètres autour des entrées ; des cendriers vont être déplacés, afin de ne pas être dans ce périmètre.

#### Restaurant scolaire

La rentrée s'est bien passée avec une légère baisse des effectifs.

#### Argent de poche

Dix jeunes ont été recrutés cet été, afin d'aider au nettoyage de la cour de l'école et des locaux ; une aide a également été apportée à la préparation de la fête de l'été.

#### Comité de Jumelage

Les trente ans du jumelage ont été organisés sous les ombrières, le 7 Septembre dernier.

#### Forum des associations

Elles étaient présentes au nombre de trente-deux.

#### Vue panoramique sur « La Vallée de la Chère »

Le débroussaillage et le nettoyage du site ont été réalisés.

#### Précipitations pluviales

Elles ont obstrué les fossés et les buses, ce qui a provoqué une inondation dans une maison, par des coulées de boues venant de champs fraîchement labourés.

#### Règles en période électorale

Une présentation a été faite aux conseillers sur les règles de communication en période pré-électorale, ainsi que sur la mise à disposition de salles aux partis politiques. Etant compétent en propre en ce qui concerne ce dernier point, Monsieur le Maire a informé le Conseil que les salles communales seraient mises gratuitement à disposition des groupes politiques qui en feraient la demande.

#### Conseil Municipal

La prochaine réunion aura lieu le 17 Octobre.

## Recrudescence d'escroqueries par téléphone

Depuis plusieurs jours, la gendarmerie de Nozay reçoit de nombreuses plaintes et signalements de personnes victimes d'appels de faux-banquiers. Les escrocs visent plutôt les personnes âgées.

Voici comment se déroule ces appels : la victime est contactée par téléphone par un prétendu conseiller bancaire. Il informe la victime d'un paiement frauduleux en attente. Pour annuler ce paiement, elle doit remettre sa carte bancaire à un coursier qui se déplacera spécialement à son domicile. Mise en confiance, la victime remet sa carte bancaire à l'individu se présentant chez elle. La carte est ensuite utilisée par l'escroc pour faire des achats en commerce.

Si cette situation s'est déjà présentée à vous, nous vous invitons à prévenir sans tarder la gendarmerie de NOZAY au 02 40 79 40 17.

Enfin, nous vous rappelons qu'il ne faut jamais donner vos moyens de paiements, vos identifiants & mots de passe, code de carte bancaire à un professionnel quel que soit son secteur d'activité. Ce sont des informations personnelles qu'il ne devrait jamais vous demander.

## Programme d'Aménagement de la Voirie Communale (PAVC)

Le PAVC 2025 prévoit des travaux d'enrobés par l'entreprise Hervé TP du 15 au 26 septembre 2025. La circulation et le stationnement seront interdits dans les rues et voies concernées :

- rue de la Laiterie (devant lamaison.fr)
- la route entre la Gibarderie et Croquemais
- route de la Cornillais
- route de Nombreil et route des Carriers
- les routes de la Dondiais

Une signalisation des travaux et des déviations seront mises en place pour garantir la sécurité de chacun. D'autres travaux qui n'impacteront pas la circulation auront lieu :

- au parking du pôle santé
- à un chemin de terre à partir du Ressort



## ENEDIS : coupure de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, des travaux seront effectués sur le réseau électrique et entraîneront plusieurs coupures d'électricité sur la commune.

### Le lundi 15 septembre, de 8h30 à 17h00.

Quartiers et lieux-dits concernés :

- Route de **Boismain**
- Le **Champ Jubin**
- 6 rue de la **Laiterie**
- La **Cornillais**
- Route de **Nantes**

### Le mardi 23 septembre, de 8h30 à 14h00.

Quartiers et lieux-dits concernés :

- Le **Boismain**



## Rappel sur les règles de collecte des déchets

Vos ordures ménagères (bacs verts) et emballages recyclables (sacs jaunes) sont collectés par les services de la Communauté de Communes Châteaubriant Derval en porte-à-porte tous les 15 jours.

La communauté de communes rappelle à tous les usagers que, conformément à l'article 5 du règlement de service, les bacs doivent être déposés la veille de la collecte. Le non-respect de cette règle vous expose à l'absence de ramassage de vos déchets en cas de changement d'horaire décidés pour des nécessités de service.

L'ensemble de ces règles vous sont communiqué par courrier lors de votre inscription, ou une fois par an lors du renouvellement du calendrier des collectes. Vous pouvez aussi les trouver en mairie ou sur le site Internet de la Communauté de Communes [cc-chateaubriant-derval.fr](http://cc-chateaubriant-derval.fr) rubrique « Agir pour l'environnement » puis « tri et collecte des déchets ».

Le dépôt d'ordures devant la mairie est passible, en vertu de l'article R634-2 et R 635-8 du code pénal, d'une contravention d'un montant pouvant aller de 135 € à 1 500 €.



## Une nouvelle professionnelle de santé au cabinet de kinésithérapie du Boschet

Le cabinet des kinésithérapeutes situé au 1 le Boschet comptait 4 professionnels : Marion COROYER, Miguel GRANDON, Dionisia GUTTIEREZ et Audrey LEBASTARD. Depuis le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025, une nouvelle professionnelle a rejoint le cabinet : Emilie GEY. Elle propose une approche entière de la santé grâce à un parcours diversifié. Son cursus comprend 3 diplômes : masseur-kinésithérapeute, ostéopathe et naturopathe. Elle s'est également formée dans la méthode Pilates. Elle peut ainsi vous proposer plusieurs approches en fonction du problème de santé que vous rencontrez.

Cabinet de kinésithérapeutes  
1 le Boschet 44590 DERVAL  
07.65.20.07.07

Retrouvez l'annuaire des professionnels de santé de Derval sur [derval.fr](http://derval.fr), rubrique « Mon quotidien »



# L'ACTU DERVALAISE

## Journées européennes du patrimoine

De nombreuses actions organisées par la municipalité, les associations dervalaises et la Communauté de Communes mettront le patrimoine de Derval en avant à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Vendredi 19 septembre, des animations seront réservées aux écoles, dans le but de faire découvrir notre histoire aux plus jeunes. **Ensuite, le samedi 20 et le dimanche 21 septembre 2025 des animations gratuites seront ouvertes au public dans quatre lieux emblématiques de la commune :**

- **Le verger communal** : samedi 20 septembre

Derval possède un verger communal. Il comprend plusieurs variétés de pommiers. Entretenu par l'association de sauvegarde du verger communal, ses membres accompagnés d'un pépiniériste vous présenteront les variétés de pommes, les caractéristiques du verger, haies bocagères, etc. Cette année, le verger offre une belle récolte, vous pourrez y goûter les pommes.

**Visites à 14h30 et 16h00 - durée : 1h00**

- **Le château de Derval** : samedi 20 & dimanche 21 septembre

Le château de Derval était une des forteresses des Marches de Bretagne, et défendait ce territoire. Il a joué un rôle à travers des guerres historiques telles que la guerre de succession de Bretagne et les guerres de religion. Aujourd'hui, l'ancien donjon est le dernier vestige de ce qu'on appelle la Tour Saint-Clair.

L'association de la Tour Saint-Clair et du patrimoine de Derval vous en apprendra plus sur l'histoire du château de Derval à travers des visites guidées.

**Visites de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.**



- **L'Espace Émilie Chérel** : samedi 20 & dimanche 21 septembre

L'association de la Tour Saint-Clair et du patrimoine de Derval vous fera découvrir notre commune à travers les époques grâce à une collection de plus de 350 cartes postales et des parchemins datant de 1400 à 1789 sur l'histoire de Derval.

Dimanche 21 septembre, de 14h à 18h, Yohan GOURDON, paléographe vous initiera à sa discipline : la paléographie qui est l'étude des écritures anciennes.

**Exposition de 10h00 à 18h00**

- **L'Église Saint-Pierre et Saint-Paul** : Dimanche 21 septembre

Lors de cette visite guidée, vous en apprendrez plus sur cette église romane. Dédiée aux apôtres Saint-Pierre et Saint-Paul, elle possède des vitraux remarquables dont quatre sont l'œuvre d'Albert Gsell, peintre verrier, auteur des vitraux de la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. Ensuite, vous découvrirez le Manoir de Bellevue et sa collection de plus de 7 000 pièces de faïences et d'environ 1 500 modèles différents du début du XIXe siècle à nos jours.

**Visite guidée. Rendez-vous à l'église à 14h30.**



**20 & 21 SEPT. 2025 Derval (44)**  
**Journées Européennes du Patrimoine**  
Visites guidées - Expositions - Démonstration

**Verger Communal SAM. 20 SEPTEMBRE**  
Comment sauvegarder et promouvoir le patrimoine fruitier local?  
Visites à 14h30 et 16h - durée : 1h  
Exposition et dégustation des pommes du verger.  
Démonstration d'écussonnage et de greffage par un pépiniériste

**Château de Derval SAM. 20 ET DIM. 21 SEPTEMBRE**  
Visite guidée  
De 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

**Église St-Pierre St-Paul DIM. 21 SEPTEMBRE**  
Visite guidée  
De 14h30 à 17h00

**Espace Émilie Chérel SAM. 20 ET DIM. 21 SEPTEMBRE**  
Exposition de cartes postales et parchemins  
De 10h à 18h, plus de 350 cartes postales de Derval et des parchemins issus d'une période allant de 1400 à 1789 seront exposés.  
Dimanche, de 14h à 18h, le paléographe Yohan GOURDON viendra présenter et expliquer la paléographie.

www.derval.fr



## Loto au profit de l'association Evidanse

**Un grand loto est organisé dimanche 14 septembre à la salle Vallée de la Chère.** Animé par Jean-Paul, les profits seront reversés à l'association Evidanse.

**L'ouverture des portes est prévue à 12h et le début du loto à 14h.** De nombreux bons d'achat d'une valeur de 30 à 800 euros et de nombreux lots tels que paniers garnis, corbeilles de fruits et légumes, lots apéros, etc. sont à gagner.

Tarif : 2€ la carte, restauration, buvette



## Rénovation de croix ou de calvaire



**Vous êtes propriétaires d'une croix ou d'un calvaire ? Vous souhaitez nettoyer le site, le rénover ou même reconstruire certains éléments ?** L'Association de la Tour Saint-Clair et du Patrimoine peut vous mettre en relation avec une association. Après rendez-vous sur site, elle pourra vous établir un devis et réaliser ces travaux.

N'hésitez pas à contacter l'Association de la Tour Saint-Clair et du Patrimoine, elle vous donnera toutes les informations que vous souhaitez. **Contactez Michel LEROI par téléphone au 06 11 53 38 18 ou par mail à [michel.martine.leroi@gmail.com](mailto:michel.martine.leroi@gmail.com)**

## 2<sup>ème</sup> soirée moules frites de l'Apel

Une soirée moules-frites est organisée le samedi 27 septembre par l'Apel de l'école Sainte-Marie et du collège Saint-Joseph. Cette année, elle aura lieu à la salle Vallée de la Chère, 16 rue de la Salle des Fêtes, à partir de 18h30. Le repas sera suivi d'une soirée dansante. Venez nombreux vous y amuser !

Des tickets sont en vente au bar tabac PMU Le Derval, So'Sense, M. Concept, la Barakatous et Bouton Doré ou sur Internet via [helloasso.com](http://helloasso.com) grâce au QR code ci-contre.





## L'anniversaire du Comité de Jumelage

**Le dimanche 7 septembre, le comité de jumelage Derval-Llanidloes a fêté ses 30 ans !** Entourée de Mme Odile Piton qui en 1994 organisa le 1er échange scolaire, de plusieurs de ses prédécesseurs, et de nombreux membres passés ou actuels, la présidente Anaïck Goujon a tenu à remercier chacune et chacun pour leur investissement, leur générosité dans les échanges et leur désir de construire ensemble, au fil des voyages, des liens forts entre les habitants des 2 communes.



Après une réception en mairie avec M. David, Maire de Derval, tous les invités se sont rendus Salle des Prés Verts pour un repas convivial où souvenirs et fous rires se sont succédés, suivi d'une après-midi jeux.

**Le rendez-vous est d'ores et déjà donné à l'été 2026 pour une visite en terre galloise. Si vous souhaitez rejoindre le comité de jumelage, contactez-le par mail à [cjderval@gmail.com](mailto:cjderval@gmail.com)**



## De fil en aiguille fait sa rentrée

L'association de loisirs créatifs reprendra ses activités le jeudi 18 septembre 2025 à partir de 14h00. **Les rencontres auront de nouveau lieu Place Bon accueil, 1<sup>er</sup> étage dans les salles 1a-1b récemment rénovées !**

Vous voulez apprendre différentes techniques de création tels que de la broderie, le cartonnage, la couture, le crochet, etc. **Contactez Mme Catherine LE BOULANGER au 06 32 41 04 46.**



## Repas du Club Loisirs Amitié Générations Mouvement Derval

L'association organisera un repas pour ses adhérents le jeudi 16 octobre 2025, 12h30 à la salle des Prés Verts. Il faudra prévoir votre couvert (assiette, couteau, fourchette, petite cuillère).

Les inscriptions seront ouvertes le lundi et le jeudi, de 14h à 17h, à la salle des associations (11 rue de l'Abbé Orain, face au funérarium). Le coût sera de 20 € à payer lors de l'inscription. **Vous aurez jusqu'au samedi 4 octobre dernier délai pour vous inscrire.**





## Reprise des matins au 12



**Les matins au 12, l'espace de rencontre de l'association La Barakatous, ont repris depuis le mercredi 10 septembre !**

Venez discuter avec d'autres habitants les mercredis et samedis toute l'année, de 9h30 à 12h30. Cette animation tire son nom du lieu où elle se tient : le 12 rue de Redon à Derval.

## Une nouvelle section handball pour les 3 – 7 ans



Votre enfant veut jouer au handball ? **Ce sera désormais possible à partir du samedi 20 septembre 2025 !** Le Comité Loire-Atlantique FFhandball ouvre une section pour les enfants de 3 à 7 ans. L'entraînement aura lieu à la salle des sports tous les samedis de 9h à 10h. **Les trois premières séances les samedis 20, 27 septembre et 4 octobre seront gratuites** : ce sont plusieurs occasions pour votre enfant de tester la discipline.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 02 55 54 19 02 ou écrire à [6244000@ffhandball.net](mailto:6244000@ffhandball.net). Le Comité a un site Internet : [www.handball44.eu](http://www.handball44.eu)

## L'Animation Sportive Départementale

Prêt à vivre une année sportive pleine de découvertes et d'aventures ? Rejoins l'Animation Sportive Départementale ! **Des cours de multisport sont animés tous les mardis soir sur la commune de Derval.** L'objectif de ces séances est de te faire découvrir différents sports.

Rappel des horaires :

- De 16h45 à 18h pour les CE1/CE2
- De 18h à 19h15 pour les CM1/CM2/6e/5e (Complet)

**Il reste des places pour les CE1/CE2. N'hésitez pas à vous inscrire sur <https://asd.loire-atlantique.fr/#/>**



**Pour celles et ceux qui souhaiteraient faire du multisport pendant les vacances, des stages sont également proposés. Vous pouvez retrouver notre offre un mois avant sur le site du département de Loire-Atlantique.**

Je tiens à remercier la municipalité pour son aide (la salle, le matériel investi), les parents pour leur confiance, l'Office Intercommunal des Sports (OIS) pour son aide financière dans la réduction du coût des stages.

Damien MOREAU

06 86 45 82 99

[damienjacques.moreau@loire-atlantique.fr](mailto:damienjacques.moreau@loire-atlantique.fr)



**Tylianna DELAVATTE, née à Châteaubriant le 21 août 2025**



## L'AGENDA DERVALAIS

Quoi ?	Qui ?	Quand ?	Où ?
<b>Cinéma en plein air</b>	Apel de l'école Sainte-Marie et du collège Saint-Joseph	Vendredi 12 septembre 20h30	Les Ombrières
<b>L'Hareng Festif</b>	L'Intensive	Samedi 13 et dimanche 14 septembre	3 et 1 le Boschet
<b>Loto</b>	Evidanse	Dimanche 14 septembre 14h	Salle Vallée de la Chère
<b>Les créations de Maë</b>	Résidence Le Val d'Émilie	Mardi 16 septembre 14h - 17h	Résidence Le Val d'Émilie
<b>Journées Européennes du Patrimoine</b>	Mairie, associations dervalaises et communauté de communes	Samedi 20 et dimanche 21 septembre	Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul, Château de Derval, Espace Émilie Chérel, Verger communal
<b>Trico'Thé</b>	Médiathèque Intercommunale	Samedi 20 septembre 14h - 17h	Médiathèque Intercommunale
<b>Soirée moules frites</b>	Apel de l'école Sainte-Marie et du collège Saint-Joseph	Samedi 27 septembre 18h30	Salle Vallée de la Chère
<b>Repas des aînés</b>	Mairie de Derval	Samedi 4 octobre 12h30	Salle Vallée de la Chère
<b>Paiement des terres</b>	ACCA Derval	Samedi 4 octobre 10h-12h	Salle Bon accueil

Plus d'infos : [www.derval.fr](http://www.derval.fr) et suivez-nous sur Facebook   
Prochain numéro : 26 septembre 2025

